

PRIX DE POÉSIE VICTOR SEGALEN



LE REGARD PAR-DESSUS LE COL n'est rien d'autre qu'un coup d'œil ; -- mais si gonflé de plénitude que l'on ne peut séparer le triomphe des mots pour le dire, du triomphe dans les muscles satisfaits, ni ce que l'on voit de ce que l'on respire.

Victor Segalen, Équipée

LE MOT DU PRÉSIDENT

Ce Prix de poésie Victor Segalen, nous le concevons comme une occasion offerte à quelques-uns (le plus nombreux possible !) de connaître ce « triomphe des mots, ou cette assomption de la langue. Triomphe certes discret ; assomption assurément éphémère. Mais qui soudain découvrent et réaffirment l'accord singulier de notre être errant avec « ce que l'on voit ». Il semble que jamais telle découverte et telle affirmation n'aient été plus urgentes qu'aujourd'hui.

Christian Doumet, président du Prix de poésie Victor Segalen

PRÉSENTATION DU PRIX

À l'occasion du **Centenaire** de la mort de **Victor Segalen** au **Huelgoat**, l'association des Amis de l'École des filles et l'association Victor Segalen organisent, en 2019, la première édition d'un **concours francophone de poésie - Victor Segalen**.

Sur le thème du « *voyage* », le concours est ouvert **jusqu'au 30 avril 2019**, à tous les jeunes auteurs **entre 16 et 25 ans**. Les textes sont soumis à un comité de lecture composé d'écrivains et d'universitaires qui participeront aux rencontres du **Centenaire Victor Segalen**, à l'espace d'art **L'École des filles**.

La **Fondation Victor Segalen** dote ce prix de 1 500 €.

CONDITIONS

Forme : **libre**

Thème : **Voyage**

Longueur maximum : **3 000 signes**

Âge limite de participation : **25 ans**

Date limite de participation : **30 avril 2019**

Proclamation du poème lauréat : **2 juin 2019**



RÈGLEMENT

ARTICLE 1

Le concours est ouvert du 15 mars au 30 avril 2019, date limite de dépôt, à toutes personnes entre 16 et 25 ans.

ARTICLE 2

Le texte présenté devra être inédit et en langue française. Il ne devra pas excéder 3000 signes (caractères et espaces compris) et tenir sur une feuille recto-verso.

Chaque participant présentera un seul et unique texte, transmis en format pdf par courriel à : contact@ecoledesfilles.org avec une copie d'une pièce d'identité.

Une attention particulière sera accordée à la qualité de la présentation.

ARTICLE 3

L'association des Amis de l'École des filles s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur de chaque poème. Chaque candidat autorise l'association des Amis de l'École des filles à exploiter ce poème. La présente autorisation est consentie à titre gratuit pour la durée de 3 ans.

ARTICLE 4

Les textes seront soumis à un comité de lecture composé d'écrivains et d'universitaires participant aux Rencontres Victor Segalen et présidé par Christian Doumet et Colette Camelin : Gisèle Bienne, Cécile Coulon, Denise Le Dantec, Danièle Morvan, Philippe Postel.

La proclamation des résultats se fera lors du Centenaire Victor Segalen, le dimanche 2 juin 2019 à l'École des filles, espace d'art.



CENTENAIRE VICTOR SEGALEN

Du 30 mai au 2 juin 2019, les commémorations du centenaire de la mort de **Victor Segalen**, au Huelgoat, se déroulent à l'espace d'art **l'École des filles**, sous le double parrainage d'**Erik Orsenna** et de **Christian Doumet** (en charge de la publication des oeuvres de Segalen dans la collection de **La Pléiade**). Intitulé *Victor Segalen dans son dernier décor*, une quinzaine d'intervenants, un ensemble musical, des lectures et des ateliers rendront hommage, pendant 4 journées, au poète, médecin, sinologue, archéologue, mort le 21 mai 1919, à quelques pas de l'École des filles.